

Conseil municipal du 15 juillet 2024

- Fond de concours voirie : La CdC demande aux communes de participer à 30 % au lieu de 20 %: nous donnons un avis défavorable.
- Assurances communales : devis de l'assureur actuel de 2104€ pour les bâtiments et de 971€ pour responsabilités, véhicules, protection juridique et dommage aux biens. Nous attendons d'autres devis.
- Transfert des compétences d'assainissement à la CdC : coût de l'étude 6293,59€ qui sera à payer sur deux ans : délibération prise.
- Rapport du service EAU POTABLE annuel pour 2023 adopté. Rapport consultable en mairie.
- Garantie Prévoyance des agents municipaux : le Centre de gestion propose 7€ par employé et par mois, couvrant les pertes de salaire en cas d'arrêt : validé.
- Terrain de sport des Marnières : proposition de remise en état du terrain de basket actuel ; demande de 2 devis.
- Inauguration de la cour d'école et de l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques à prévoir en septembre.
- Effectifs scolaire 2024-2025 à Dampierre : 17 élèves dont 4 CM1 et 13 CM2.
- Squares communaux à nommer : demander avant tout l'accord des descendants.
- Toit de la salle des fêtes suite à l'orage de grêle : à faire examiner.
- Remplacement du tracteur communal : demander d'autres devis dans d'autres marques, pour un matériel équivalent.